

Déclaration de Bénéficiaire(s) effectif(s) (25 %)

1. Informations relatives à l'entreprise

Nom de l'entreprise

Forme juridique de l'entreprise

Identifiant National

Adresse légale

Désigné ci-après comme : le « Client ».

Veillez remplir le présent formulaire en prenant soin de répondre à toutes les questions et de fournir les informations requises. Pour de plus amples informations, veuillez vous référer aux Notes explicatives figurant dans l'annexe.

2. Déclaration du client

- Nous n'avons pas de Bénéficiaire effectif (BE) avec un intérêt de 25 % ou plus. (Merci d'aller au point 3. Signature.)
- Nous avons un ou plusieurs Bénéficiaires effectifs avec un intérêt de 25 % ou plus. (Merci de compléter ou rectifier les informations figurant dans le tableau « A » ci-dessous.)
- Nous avons un (ou plusieurs) actionnaire(s) direct(s) ou indirect(s) avec une participation de 25 % ou plus qui est (sont) (i) une(des) entreprise(s) cotée(s) ; ou (ii) une(des) institution(s) financière(s) contrôlée(s). (Merci de compléter ou rectifier les informations figurant dans le tableau « B » ci-dessous (voir § 3 des Notes explicatives)).
- Nous sommes (i) une entreprise cotée ; ou (ii) une institution financière contrôlée. (Merci de compléter ou rectifier les informations figurant dans le tableau « B » ci-dessous (voir § 3 des Notes explicatives)).

A	Nom de famille et Prénom(s) du BE	Adresse complète du BE	Date de naissance du BE	Pourcentage d'intérêt direct + indirect ¹	N° de carte d'identité ou passeport *
1			-- / -- / ----		
2			-- / -- / ----		
3			-- / -- / ----		
4			-- / -- / ----		

B	Nom de l'entreprise cotée ou de l'institution financière contrôlée	Adresse légale complète	Opérations boursières ou Régulateur

* photocopies à joindre

.../...

¹ Voir § 2 des notes explicatives.

Nous aviserons Atradius dès que possible en cas de :

- Modification du statut du (des) Bénéficiaire(s) effectif(s) de 25 % ou plus ;
- Émission de nouvelles actions.

Définitions dans la présente Déclaration (voir également les Notes explicatives)

- **Bénéficiaire effectif** : toute personne physique ayant une participation directe ou indirecte de 25 % ou plus dans les affaires (l'actif) du Client.
- **Intérêt**:
 - Dans le capital (p. ex., parts de capital social, ou certificats) ;
 - Droits de vote à l'assemblée des actionnaires ;
 - Contrôle effectif.

3. Signature du(des) représentant(s) du Client

Le(s) soussigné(s) est(sont) un(des) représentant(s) du Client, autorisé(s) à agir à l'égard d'Atradius.

Lieu	Nom

Date	Signature

Annexe :

Notes explicatives à la Déclaration du (des) Bénéficiaire(s) Effectifs (BE)

1. Pourquoi cette demande de « Déclaration du BE » de la part d'Atradius ?

En vertu de la réglementation relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme ; ainsi que de l'obligation de se conformer aux réglementations en matière d'approbation, les institutions financières sont tenues de respecter des règles/réglementations nationales et internationales de plus en plus contraignantes.

En tant qu'assureur, Atradius y est soumis à l'obligation de déclarer toute personne avec qui elle entre en « relation ». Le processus de déclaration du (des) BE répond à cette exigence.

Les formalités de cette déclaration sont décrites dans les paragraphes suivants.

2. Qu'est ce que le (s) 'Bénéficiaire(s) Effectif(s) (BE)' :

Doit être considéré comme **Bénéficiaire Effectif (BE)** toute personne physique détentrice d'un '**intérêt**' (direct ou indirect) de 25 % ou plus dans (l'actif de) l'entreprise. Cet '**intérêt**' peut se traduire par la détention (directe ou indirecte) de 25% ou plus du capital social, de droits de votes correspondants ou d'un contrôle effectif de l'entreprise.

Chaque BE doit être déclaré et identifié par : son nom complet, son adresse complète (incluant le lieu de résidence) et sa date de naissance.

Cette déclaration s'effectue via la présente **Déclaration du BE**.

Merci d'y renseigner pour chaque BE le pourcentage global d'intérêt (direct et/ou indirect) détenu dans (l'actif de) l'entreprise.

- **Intérêt direct**

La personne physique/propriétaire détient de manière directe de 25 % ou plus dans (l'actif de) l'entreprise.

- **Intérêt indirect**

Lorsque l'entreprise est détenue par une(des) entité(s) juridique(s), il n'est pas nécessaire de renseigner toutes les entreprises intermédiaires. Prière de remplir le pourcentage final de la participation du BE (personne physique) dans (l'actif de) l'entreprise.

3. Qui est tenu de signer la déclaration ?

La déclaration complétée doit être signée par la(les) personne(s) qui est (sont) autorisée(s) à représenter le Client vis-à-vis de tierces parties, conformément à son régime statutaire et légal.